



Au niveau du poste Retraite, aucune somme n'est marquée

Par **kasafomsk77**, le **27/02/2010** à **18:40**

Bonjour,

Je suis en CDI depuis plusieurs mois (07/2008) et ce qui m'a interpellé est que mon salaire de février 2010 a baissé par rapport à janvier 2010. La raison est que le comptable avait oublié de me prélever une somme pour le poste "Retraite non cadre TA". Du coup, il m'a été retiré 48 euros de ma paie de février.

Cela m'a alerté et j'ai regardé mes anciennes fiches de paie. Aucun prélèvement n'a été fait pour ce poste depuis le début, c'est-à-dire depuis juillet 2008.

Je me pose deux questions :

- Est-ce normal qu'on ne m'ait rien retiré ?
- Y a-t-il une conséquence pour ma retraite plus tard ? Si oui, comment faire pour récupérer ces mois de travail pour les faire valoir au niveau de ma retraite ?

D'ailleurs, aucun prélèvement non plus pour le poste "AGFF non cadre TA", ni avant, ni maintenant alors qu'en intérim une cotisation salariale était prévue (j'ai d'abord travaillé en intérim pour cette société).

Merci à tous ceux qui pourront m'apporter une réponse concrète.

Par **miyako**, le **28/02/2010** à **19:51**

Bonsoir,

C'est absolument anormal, il faut voir avec le service paye afin qu'ils régularisent.

Amicalement vôtre

suji Kenzo conseiller RH